

Championnat Académique UNSS à Pétanque

Boulodrome de Lécussan le 29 mars 2023

Les équipes qualifiées de leur championnat départemental se sont retrouvées le mercredi 29 mars 2023 au boulodrome du club bouliste Lécussanais pour représenter leur établissement scolaire et disputer le championnat académique dans leur catégorie respective.

Les 13 équipes étaient composées de 3 joueuses et joueurs avec 1 jeune arbitre et 1 jeune coach. Les 3 catégories étant : Collège – Collège Sport partagé – Lycée Sport partagé.



Les équipes représentant les Lycées d'enseignement général et les lycées professionnels se rencontraient à Cahors.

Après la vérification des équipes et des licences de chaque participant, M. Hugues GEORGES, directeur UNSS 65 a donné quelques explications sur le déroulement de la journée et du championnat avec l'appui technique de Jean Claude MOREAU (BF 2) et de Brigitte MOREAU (initiatrice).



Vers 10 h 00 les rencontres ont débuté en doublette dans un temps limité de 50 minutes avec en parallèle un combiné. A la 5^{ème} mène de la partie le joueur du combiné est entré dans la partie pour terminer celle-ci en triplète. Les jeunes arbitres ont suivi les parties et les combinés en inscrivant sur les fiches correspondantes les scores.

De 12 h 00 à 13 h 00, tous les participants se sont regroupés pour un pique-nique. Les demi-finales, finales et parties de classement se sont disputées jusqu'à 16 h 30.

Un goûter a été offert par le Comité départemental de Pétanque des Hautes Pyrénées après la remise des récompenses offertes par l'UNSS aux équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans leur catégorie respective.

RESULTATS

Collège :

1^{er} Collège Voltaire de Tarbes (65)

2^{ème} : Collège Jean d'Alembert de Séverac Le Château(12)

3^{ème} : Collège Rosa Parks de Toulouse (31)



Collège Sport Partagé :

1^{er} Collège d'Artagnan Nogaro (32)/Lascazères (65)



Lycée Sports Partagé :

1^{er} Lycée Agricole Moissac (82)

2^{ème} : Etablissement Chavance de Lascazères (65)

3^{ème} : Lycée Général et Lycée Technologique Agricole Jean Monnet de Vic en Bigorre et Etablissement Chavance de Lascazères (65).



MERCI

- A **M. Hugues GEORGES**, directeur départemental UNSS 65 pour la confiance accordée à l'Equipe Technique du comité départemental FFPJP 65,
- Au club bouliste Lécussanais pour avoir accepté de nous prêter leur boulo-drome pour cette journée et d'avoir accueillis les jeunes joueurs, Merci à **Laurent BORDE, Fabienne et Jean-Marc STOCKER**.
- Aux professeurs EPS et accompagnateurs pour avoir assuré le déplacement des joueurs.
- A tous les jeunes participants pour leur discipline, leur sérieux et leur application.
- A Nicole BOMPARD arbitre régional FFPJP pour la pédagogie déployée tout au long de la journée.



FELICITATIONS

- A l'équipe du **Collège Voltaire de Tarbes** car on y retrouve **Mathis LACROUX** et **Maël BRAU-NOGUE** de la Boule Vielloise.
- A l'équipe du Lycée professionnel Adriana de Tarbes accompagnée et suivie par **Emilie MULLER**.

Qualifiées pour les championnats interacadémiques le 19 avril 2023 à Saint Orens (31)



*Photos : Laurent BORDE, Emilie MULLER, et
Brigitte et Jean Claude MOREAU
Article : Brigitte et Jean Claude MOREAU*